

# **NON À LA DISSOLUTION DU BASTION SOCIAL**

## **UN APPEL AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

Le 16 février, un militant islamiste insulte l'écrivain Alain Finkielkraut. Le 20 février, au dîner du Crif, Emmanuel Macron annonce aux présents qu'il va, en conséquence, dissoudre le Bastion social, une organisation, habituellement considérée comme nationaliste-révolutionnaire, qui consacre la majeure partie de ses activités à la défense de la culture européenne et à l'aide des SDF français.

On pourrait sourire de l'inconséquence de la décision du Président de la République française si elle n'était pas, en même temps, injuste, partisane et gravement attentatoire aux libertés démocratiques essentielles.

■ Injuste, car aucun juriste sensé ne peut trouver dans les activités du Bastion social (ouverture de lieux communautaires, maraudes de soutien aux SDF, nettoyages de parcs, etc.) l'ombre du commencement d'une preuve que ce mouvement prône la violence et l'antisémitisme.

■ Partisane, car on ne peut que remarquer qu'alors qu'on veut faire dissoudre de Bastion social pour des faits et des idées qu'il ne prône pas, les groupuscules zadistes et antifas qui de manière récurrente s'en prennent aux forces de l'ordre et aux biens tant publics que privés avec une violence qu'ils revendiquent sans honte ne sont sous le coup d'aucune menace de dissolution.

■ Gravement attentatoire aux libertés démocratiques essentielles car elle remet en cause le droit à s'associer, ainsi que celui à exprimer leurs idées, de ceux qui ont le tort de professer des pensées et des comportements dissidents.

Les signataires, qui ne partagent pas forcément les idées du Bastion social sur de nombreux points, s'inquiètent de ce lynchage démocratique d'une association qui n'a comme réel tort que d'aimer son peuple et sa patrie et demandent au Président de la République de revenir sur ses intentions (1).

**Si vous souhaitez faire parti des signataires de cet appel, c'est simple.**

**Faites le savoir en écrivant à : [roland.helie@sfr.fr](mailto:roland.helie@sfr.fr)**

***Communiquez-nous votre nom, prénom, adresse postale, courriel, titres et qualités. avec la mention : « Je soutiens l'appel contre la dissolution du Bastion social. »***

***Nous vous tiendrons informés de la suite de cette initiative.***

(1) - A la date de la rédaction de ce texte le Bastion social n'a pas encore été dissout.

**Correspondance : Synthèse nationale 9, rue Parrot (CS 72809) 75012 Paris**